



PREFET DES
HAUTES PYRENEES

PREFET DES HAUTES PYRENEES Cabinet - Pôle Communication Interministérielle

Tarbes le 28 janvier 2019

Interdiction de circuler sur la RD918 et sur la route d'accès à la station de Nistos à compter du 29 janvier à 10h00

Des chutes de neige importantes sont attendues sur le massif pyrénéen et notamment dans le secteur de la station de La Mongie et de la RD918 y conduisant et dans le secteur de la station de Nistos et de sa route d'accès.

Outre les chutes de neige, des accumulations pourront se produire en raison du vent fort attendu, dans un contexte de risque d'avalanche évalué à 4 sur 5 sur l'ensemble du massif des Hautes-Pyrénées, justifiant l'édiction par Météo France d'une vigilance orange.

Pour des raisons de sécurité, le préfet des Hautes-Pyrénées a décidé d'interdire la circulation :

- sur la RD918, entre Gripp (commune de Campan) et la station de ski du Grand Tourmalet secteur La Mongie (commune de Bagnères-de-Bigorre)
- sur la route d'accès à la station de Nistos

Cette interdiction vaut pour les deux sens de circulation, à partir de ce jour 10h00 et ce jusqu'à nouvel ordre.

Une évaluation de la situation sera réalisée le 29 janvier 2019 en matinée afin de décider de la prolongation ou de la fin de cette mesure.

Par ailleurs, les routes d'accès aux stations de Barèges et de Luz-Ardiden sont fermées à la circulation par arrêtés municipaux.

Tenez-vous informés des conditions de circulation sur le réseau routier des Hautes-Pyrénées sur : inforoute.ha-py.fr



Contact presse :

Pôle communication interministérielle pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr

facebook.com/Préfet des Hautes-Pyrénées twitter.com/@Prefet65

site internet des services de l'État dans les Hautes-Pyrénées : <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr>